



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°446 MARS 2024

LE PETIT CHALLAISIEU



De drôles d'oiseaux à Challex :
Messieurs Rouge-Gorge et Pic Epeiche, Mesdames Mésanges

Actualité de mars : jeudi 21, Conseil municipal, salle Jean-Antoine Lépine

**Changement d'heure : dans la nuit du 30 au 31 mars, passage à l'heure d'été :
à 2h00 du matin, il sera 3h00.**

Vie pratique

Les dates des autres célébrations dans les paroisses du groupement paroissial se trouvent ci-dessous, sous réserve de modifications, en fonction des événements et du ministère.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser par e-mail au père Ishaq BARKAT :

ishabarkat@gmail.com ou par téléphone au **04 50 41 20 86**

Messes de mars			Cultes de mars		
Samedi 2	Thoiry	18h00			
Dimanche 3	Collonges	10h00	Dimanche 3	Divonne	9h30
Samedi 9	St Jean de Gonville	18h00			
Dimanche 10	Farges	10h00	Dimanche 10	Echenevex	10h00
Samedi 16	Thoiry	18h00			
Dimanche 17	Péron	10h00	Dimanche 17	Divonne	10h00
Samedi 23	Thoiry	18h00			
Dimanche 24	St Jean de Gonville	10h00	Dimanche 24	Ferney	10h00
Jeudi 28	Challex	19h00			
Vendredi 29	Péron	15h00			
Vendredi 29	Pougny	19h00			
Samedi 30	Thoiry	21h00			
Dimanche 31	Péron	10h00	Dimanche 31	Ferney	10h00



Agenda chalaisien 2024

Mars 2024				
Samedi 2	Les Bourrus	12h00	Mucelle	Vente de boudin
Samedi 2	USC	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée dansante
Dimanche 3	AAP et La Jeunesse	12h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Botato
Mardi 12	Poivre et Sel	11h00	Salle Saint Maurice	Rencontre

Avril 2024				
Jeudi 4	La Pétanque		Boulodrome	Ouverture de la saison
Samedi 6	Ecrans et jeunes enfants	10h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Conférence
Samedi 13	USC	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée italienne
Vendredi 26	USC	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Loto

Mai 2024				
Samedi 5	AGC	8h/12h00	La Halle	Vente de plantons
Samedi 4	La Lyre	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Concert
Samedi 4	Sou des Ecoles	12h00	Au Four rue saint Maurice	Ventes de tartes
Mercredi 8	La Municipalité et les Anciens Combattants	10h45	Salle Jean-Antoine Lépine	Commémoration du 8 mai
Vendredi 17	La Jeunesse	17h30	Mucelle	Guinguette
Samedi 25	La Campanella	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Concert
Dimanche 26		18h30		

Mot du maire

Les mois s'écoulent et se ressemblent. De nature optimiste, avec l'arrivée du printemps, j'aimerais vous annoncer de bonnes nouvelles mais je suis forcée de constater qu'elles ont de la peine à venir.

Les fées qui se sont penchées sur les côteaux de Challex n'ont pas prononcé la bonne formule.

Hélas, c'est un éternel recommencement. En effet vous ne rêvez pas, nous sommes à nouveau dans l'attente d'un remplacement de poteau route de Pougny depuis plus de 6 semaines et ce n'est pas faute de relancer le SIEA !

A nouveau, grosses infiltrations à la cantine et aux vestiaires du foot, vive les toits plats ! Je pense que nos ambitions pour le budget 2024 risquent d'être freinées au vu de tous les travaux de réfection à entreprendre.



Sans oublier « THE » maxi coupure d'électricité que notre village a connue. Comme le dit si bien La Grappe : « ni courant continu, ni courant alternatif mais courant par intermittence ! ». Certains ont cru que c'était pour donner un avant-goût du projet d'extinction des lampadaires. En revanche, désolée pour ceux qui n'ont pas pu visionner la rencontre France-Irlande ; bon l'équipe n'était pas au rendez-vous.



Cependant, si ça peut vous consoler, l'Agglo a signé un partenariat avec le Club de Rugby d'Oyonnax.

Une petite victoire : l'arrivée du transport à la demande sur la Commune alors n'hésitez plus, réservez !



Je remercie la Société de Chasse pour son opération « j'aime la nature propre » et je vous invite à participer à cet événement qui vous permettra de découvrir la commune et de vous rendre compte de l'amas de déchets sauvages... Les bonnes volontés de tous les âges seront les bienvenues. Au départ, une collation vous sera offerte pour motiver les troupes !

Le mois de Mars est un mois de célébrations avec la commémoration des accords d'Evian de 1962 (processus de sortie de la guerre d'Algérie) ce qui nous amène à avoir une pensée pour toutes les victimes et les Anciens Combattants.

Chers parents, nous accordons beaucoup de liberté à nos enfants chéris mais j'aimerais vous rendre attentifs car à nouveau, un groupe d'adolescents s'est introduit dans l'école pour festoyer. Aussi, pour votre information, la prochaine fois une plainte sera déposée et nous envisagerons la possibilité de prendre un arrêté de couvre-feu pour les mineurs.

Enfin, j'aurais souhaité mettre à l'honneur une grande dame à l'occasion de la journée de la femme ; le 8 mars malheureusement, c'est un grand Monsieur qui nous a quitté. Spontanément, le nom de Robert Badinter vous vient certainement et vous avez raison. Son parcours inspire et force le respect mais plus modestement je pense à un Challaisien d'adoption qui s'en est allé discrètement le 18 février dernier, alors salut Bébert !

Donc, je terminerai en disant que Mesdames vous méritez toutes d'être célébrées. C'est pourquoi, je remercie l'agricultrice qui s'est exprimée à l'occasion des dernières mobilisations et à qui j'ai emprunté la citation suivante car je pense que cette phrase est transposable et appropriée au contexte :

Alors Mesdames, il nous faut « Semer notre indépendance afin de récolter notre liberté »

Voilà, chère gente féminine soyez forte le monde à besoin de vous mais surtout les Hommes !

Aline Hofer Favre, maire



Compte-Rendu du Conseil municipal du 14 décembre 2023

Présents :

Aline HOFER FAVRE, Michel PETER, Jocelyne BLAZER BELTRAN, Jean-Pierre SZWED, Brigitte FLEURY, Patricia ALTHERR, Marie-Julie SENEZE, Françoise SUDAN, Martial MEDA, Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA, Marie-Julie MAILLEFER, Cédric HERNALSTEENS, Sandrine SHAW, Yoann FURNON, Nollwenn SUDAN

Absents ayant donné procuration :

Corentin RINALDI à Aline HOFER, Xavier MAIRE à Michel PETER, Cyrielle CHAMOT à Jocelyne BLAZER BELTRAN

Absents : Nicolas JAN

Délibération n°75-2023 : désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Michel PETER est nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 23 novembre 2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité avec une modification (remplacer « Auberge » par « Ecole »).

Délibération n°76-2023 : augmentation des tarifs des repas en portage – avenant au contrat passé avec Bourg Traiteur

Brigitte FLEURY précise qu'il s'agit de 4 à 5 repas par jour.

Délibération approuvée sauf 1 abstention

Délibération n°77-2023 : désignation du référent déontologue élu et adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le CDG01 (Centre De Gestion de l'Ain)

Il est précisé que la CAPG (Communauté d'Agglomération du Pays de Gex) a adhéré à ce mécanisme de son côté, car c'est une entité administrative à part.

Délibération approuvée à l'unanimité

Délibération n°78-2023 : consultation relative à la modification du cahier des charges de la concession de Chancy-Pougny

Aline HOFER précise qu'elle a invité le responsable pour répondre aux questions potentielles mais il n'a pas pu se rendre disponible pour ce soir.

Martial MEDA demande si les travaux envisagés impacteraient Challex. Aline HOFER confirme que non, s'agissant de travaux dans la turbine, et donc a priori limité car accès par Pougny.

Délibération approuvée à l'unanimité

Délibération n°79-2023 : stade municipal – proposition de lancement d'une étude pour la mise en herbe du terrain stabilisé

Il est précisé que l'aval du conseil est nécessaire fin de pouvoir accéder aux subventions DETR/Région (dotation de l'État destinée aux territoires ruraux) dans certaines limites.

Cédric HERNALSTEENS propose de ne pas négliger la potentielle utilisation du futur stabilisé pour la pratique d'autres sports. Brigitte FLEURY précise que cette demande a été faite depuis plusieurs mandats. Yoann FURNON demande s'il y a d'autres options que l'herbe ou le synthétique, et la discussion qui s'en suit conclu que non.

Rapport des Commissions

Commission Personnel

Il y aura un agent technique de plus début 2024.

Le poste de secrétaire comptable est vacant.

Commission éducation

Un agent du périscolaire part en retraite. Des candidatures pour ce poste ont été reçues.

Commission voirie-sécurité

Suite au sondage paru dans le Petit Chalaisien, Patricia ALTHERR et Françoise SUDAN précisent les points saillants des réponses des Chalaisiennes et des Chalaisiens :

- Circulation rue des Fontanettes et rue des Prairies
- Circulation des pendulaires aux heures de pointes
- Avoir des rues/routes plus engageantes pour les piétons et les cyclistes

La commission examine la possibilité de mettre le centre du village en zone 30, de diriger le trafic sur la départementale plutôt que par la rue de la Craz. Les priorités à attaquer dans le court terme : d'abord la rue des Prairies (à cause de la dangerosité du virage avec des vitesses excessives et le franchissement du sens interdit en remontant, ensuite, la rue Saint Maurice, marquage au sol ou stop au croisement et haut de la rue et enfin la rue Champ Nova, dont le marquage est à refaire.

Aline HOFER précise que l'entreprise Vallier n'a pas curé toutes les grilles et leur a demandé la liste depuis un mois. Jean Pierre SZWED dit que seulement un tiers des grilles a été fait, le reste se fera sur 2024/2025, et que certains plans ne sont pas à jour. Une réunion avec la CAPG est agendée pour faire le point sur la situation. Michel PETER propose de mettre en place une convention avec la CAPG pour que la commune « reprenne » cette activité (en refacturant la CAPG).

Municipalité

Commission Associations

Différentes Assemblées Générales ont eu lieu. Pour l'organisation de la Vogue de la Saint Maurice (7-8 septembre), une réunion sera organisée le 17 janvier pour identifier les volontaires.

Commission Education

Patricia ALTHERR et Marie-Julie SENEZE exposent le projet NEFLE au Conseil (Notre Ecole Faisons La Ensemble) : faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités. Différentes suggestions sont considérées. Aline HOFER indique qu'il est nécessaire de travailler ces projets en étroite coordination avec la mairie à cause du potentiel impact financier de certaines des suggestions. Elle mentionne que l'école aura la charge de l'établissement des dossiers de subvention.

Commission urbanisme

2 DP (Déclarations Préalables) acceptées

CCAS

55 personnes étaient présentes au goûter des Aînés. Brigitte FLEURY remercie les bénévoles et le groupe de danse qui ont fait le succès de ce goûter.

Pour la distribution des colis aux Anciens, elle rappelle qu'auparavant, La Grappe et le CCAS distribuaient conjointement les colis. Le CCAS du précédent mandat avait mis fin à cette collaboration. Le nouveau CCAS a proposé de recommencer à collaborer mais l'association La Grappe n'a pas donné suite. C'est dommage pour les Anciens qui appréciaient beaucoup ce moment de convivialité et de partage avec ses membres.

Aline HOFER précise que plus de 100 paniers ont été commandés et que nous avons reçu un gros panier en plus de notre commande en cadeau. Le prestataire nous a confirmé que ce gros panier était pour la commune et que celui commandé par le Téléthon leur a bien été livré.

Françoise SUDAN informe que le voyage des Aînés du 30 avril prochain est en préparation.

Commission Bâtiments

Mise en service de la nouvelle PAC (Pompe à Chaleur) à l'Auberge.

Commission Environnement

Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA communique les points clefs de la dernière réunion à l'Agglo. La cartographie du déploiement des énergies renouvelables est en cours. Projets d'unités de méthanisation à Crozet, Thoiry et Farges. Projet hydro à Divonne. Très peu de géothermie. Beaucoup de solaire. Des présentations seront disponibles à la fin du premier trimestre 2024.

Questions diverses

Aline HOFER est en liaison avec la correspondante nommée à l'école dans le cadre du projet « pancartes ».

Une discussion sur la problématique des déchets sauvages et la résolution de ces incivilités s'engage. Brigitte FLEURY indique qu'une des raisons de l'augmentation de la redevance, est précisément l'absorption d'une partie des coûts de ces pratiques pour la collectivité.

Fin du Conseil à 21h41

Conseil extraordinaire du vendredi 22 décembre à 19h30

Présents : Aline HOFER, Michel PETER, Jean-Pierre SZWED, Patricia ALTHERR, Yoann FURNON, Françoise SUDAN, Martial MEDA, Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA, Nolwenn SUDAN, Marie-Julie MAILLEFER, Nicolas JAN, Marie Julie SENEZE, Sandrine SHAW

Absents : Brigitte FLEURY ayant donné procuration à Jean-Pierre SZWED

Cédric HERNALSTEENS ayant donné procuration à Aline HOFER FAVRE

Cyrielle CHAMOT ayant donné procuration à Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA

Absents : Jocelyne BLAZER BELTRAN, Corentin RINALDI, Xavier MAIRE

Avant l'ouverture de la séance, Michel PETER informe le Conseil d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) vers la première semaine de février et du vote du budget fin février. Les dates précises seront bientôt données

Ouverture de la séance : 19h35

Délibération n°80 : désignation d'une secrétaire de séance : Patricia ALTHERR est désignée à l'unanimité

Délibération n°81 : renouvellement du contrat de fourniture en électricité pour les services de la commune : annulation de la délibération n°72-2023 et désignation d'un fournisseur.

Il s'agit de renouveler le contrat d'électricité auprès d'EDF moins cher qu'ENEDIS.

Il y a d'autres fournisseurs comme EQUATER mais avec beaucoup de clauses et les prix ne sont pas garantis qu'un certain temps avec par la suite une hausse significative.

Surcoût dans l'énergie verte.

Les bâtiments scolaires, périscolaires, la Challaisienne et la mairie consomment environ 30 000 euros par an.

Il faudra revoir des prestataires dans deux ans, c'est à ce moment-là que nous devons renouveler les contrats.

Vote : tout le Conseil vote pour la reconduction du contrat auprès d'EDF

Fin de la séance : 19h47

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

Nous vous informons qu'au 1er février 2024, la déclaration des forages domestiques au titre de l'article L. 2224-9 du code général des collectivités territoriales pourra être réalisée par le pétitionnaire au format dématérialisé sur le site DUPLOS :

<https://duplos.developpement-durable.gouv.fr/#/> .

En parallèle, le CERFA restera accessible au format papier, qui pourra être déposé en mairie. L'ouverture de cette télé-déclaration cohabitera ainsi avec la procédure papier historique.

Comment ça marche ?

Le déclarant, l'entreprise de forage dans le cas d'un nouvel ouvrage ou le propriétaire dans le cas d'une régularisation, pourra directement déclarer son forage sur le site DUPLOS. A l'issue du processus de télé déclaration, le CERFA n° 13837*03 sera rempli numériquement grâce au formulaire renseigné, puis envoyé automatiquement par courriel aux différentes parties prenantes : le propriétaire, la mairie et la DDT(M) ainsi que la DREAL et l'ARS, le cas échéant. A noter que si le déclarant recourt à la procédure papier, les mairies doivent saisir le CERFA sur l'interface DUPLOS pour qu'il soit envoyé aux parties prenantes. En outre, en se connectant à DUPLOS, les mairies pourront accéder à un tableau de bord centralisant l'ensemble des

déclarations de forages domestiques réalisés dans leurs communes. En tant que DDT, vous pourrez également disposer d'un tableau de bord affichant l'ensemble des forages domestiques déclarés sur votre département.

Comment accéder à DUPLOS ?

Pour accéder au site DUPLOS, trois cas possibles :

- Si vos services ont **déjà un compte DUPLOS**, les futures déclarations de forages domestiques seront remontées dans votre tableau de bord.

Si vous aviez **déjà un compte sur l'ancien site de déclaration** (<https://declaration.forages-domestiques.gouv.fr/ForagesDomestiquesWar/>), nous avons pré-créé un compte DUPLOS avec votre adresse courriel comme identifiant. La procédure est donc rapide : il vous suffit de vous rendre ici (<https://passeport.brgm.fr/admlap-inscription/recouvrement-mot-de-passe/ldapbrgm.brgm.fr/form>) et de demander le changement de votre mot de passe, qui vous sera envoyé sur votre messagerie. A votre connexion suivante, vous accéderez automatiquement à votre compte DUPLOS, au profil « service de l'Etat ».

Sinon, il s'agira de **créer un compte directement sur l'espace DUPLOS**.

URBANISME JANVIER 2024 PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES

Numéro	Demandeur	Nature des travaux	Décision
PC00107823B0005	DURAND Thierry	Modification d'une avancée de toiture	Accord
PC00107823B00006	PREVEL Pascale	Construction d'une maison en bois sur Pilotis	Accord
DP00107823B0072	OLIVEIRA Patrick	Mur de soutènement + clotures	Accord
DP00107823B0073	EDF ENR / BELOTTI Didier	Pose de panneaux photovoltaïques	Accord
DP00107823B0074	RITORE Yvan	Installation de panneaux photovoltaïques	Accord

CARNET

Monsieur Alfonso DONNINI, né le 11 avril 1929 à Segny (Ain), décédé le 14 janvier 2024 à Challex aux Cyclamens



Monsieur Yves Marcel BACONNIER, né le 28 janvier 1934 à Courzieu (Lyon), décédé le 21 janvier 2024 à Challex aux Cyclamens

Madame Una Teresa MURPHY née le 30 janvier 1934 à Dublin, décédée le 22 janvier 2024 à Challex aux Cyclamens

Monsieur Albert VALCESCHINI, né le 14 juillet 1938 à Challex (Ain), décédé le 18 février 2024 à Genève

Comme annoncé dans le Petit Challaisien de février, vous retrouverez tout au long de l'année des informations pour vous aider à améliorer la gestion de vos déchets, et donc contribuer à en réduire le coût de traitement. Ce mois-ci, vous pourrez commencer à réserver vos dates de visite du SIVALOR d'ici le mois de juin !

VOS DÉCHETS, COMME VOUS NE LES AVEZ JAMAIS VUS !

Vous souhaitez visiter le **Centre d'Immersion Éducatif et Ludique** en famille ou entre amis ? Le SIVALOR ouvre ses portes aux particuliers avec des visites dédiées, **tous les derniers mercredis du mois !**

Le CIEL est **unique en Europe**, et vous permet de comprendre la gestion des déchets et le fonctionnement de notre Unité de Valorisation Énergétique dans **un mélange de sons, de lumières et d'interactivité**. Petits et grands découvrent ce que deviennent leurs poubelles, **dans une visite gratuite d'1 h 45**.



Les premières dates 2024 à noter :

mercredi 27 mars
mercredi 24 avril
mercredi 29 mai
mercredi 26 juin



CIEL
CENTRE D'IMMERSION
ÉDUCATIF & LUDIQUÉ
DU SIVALOR

Réservez dès maintenant le créneau de 9 h 30 ou 13 h 30 via notre **module en ligne** sur notre site Internet, onglet «Je visite»



sivalor
AIN ■ HAUTE-SAVOIE
Syndicat Intercommunal de VALORisation

LA FIN DES ERREURS DE TRI, JE DIS OUI !

Les erreurs de tri, même minimes, peuvent avoir des conséquences sur les employés et les machines. **Les piles et les batteries se retrouvent trop souvent dans le tri sélectif alors que leur place est à la déchèterie, ou dans les bacs de collecte à l'entrée des magasins.**

Certaines contiennent du lithium, **un élément très inflammable qui peut s'enflammer au contact de l'air**. En France, on dénombre **1 départ de feu par mois sur les centres de tri, et le SIVALOR connaît 1 départ de feu par semaine dans la fosse de l'Unité de Valorisation Énergétique**. Les piles et batteries mal triées sont sans doute à l'origine des sinistres dévastateurs qui ont frappé le centre de tri Excoffier Recyclage à Chêne-en-Semine et le centre de recyclage Demain Environnement à Lons-le-Saunier.

Malgré ces sinistres, le tri continue !

Des solutions alternatives ont été trouvées avec d'autres centres de tri

Une erreur de tri peut entraîner :

- **Un surcoût financier** car le déchet passe sur la chaîne de tri des emballages puis doit être redirigé vers la bonne filière de traitement, et est donc **doublément facturé**
- **Une perte économique et environnementale** lorsqu'il souille le papier et le plastique qui l'entourent, les rendant **impropres à la réutilisation** et contraints de finir à l'incinérateur
- **Un risque physique majeur pour les agents et les machines** des chaînes de tri

Notre conseil : utiliser l'**application Guide du Tri de CITEO** pour connaître facilement la consigne de tri correspondant à chaque déchet.

ÉCRANS ET JEUNES ENFANTS

Les effets des écrans sur le cerveau des tout-petits

VENDREDI 5 AVRIL 18h30-21h
pour les professionnels et futurs professionnels

SAMEDI 6 AVRIL 10h-12h30
tous publics

Salle Jean-Antoine Lépine
400, rue de la mairie
CHALLEX

Les enfants d'aujourd'hui ne grandissent plus dans le même environnement qu'il y a 20 ans. Un objet fait la différence : L'ÉCRAN. Dans les mains des enfants comme des parents, il complique le rôle des parents et bouleverse les pratiques des professionnelles.

Venez vous informer auprès d'une experte qui fait référence sur la question des écrans dans une présentation claire, bienveillante et parfois drôle, pour bien comprendre l'impact des écrans sur les enfants et repartir dans le monde numérique motivés et outillés.



Le Docteur Anne-Lise Ducanda, pionnière en la matière, lanceuse d'alerte depuis 2017 viendra pour deux conférences exceptionnelles dans le Pays de Gex, nous parler des effets des écrans sur le développement des tout-petits.

Entrée
libre et
gratuite



+ d'infos



AIN⁰¹
le Département

Grappeline

Petite mascotte challaisienne, «Grappeline» est curieuse et nous propose d'aller à la découverte de notre village. Au fil de nos «Petits Challaisiens» elle grappille des informations, nous conte des rencontres et nous donne peut-être l'envie d'aller plus loin...



La Chasse à Challex

On sait, pour en avoir retrouvé des traces, que déjà à l'ère préhistorique, on chassait en France, principalement pour se nourrir. Au Moyen Age, cette activité était dévolue à la noblesse et certaines espèces étaient réservées à la chasse royale. Au 17^{ème} siècle, elle est devenue plus populaire et des armes à feu ont fait leur apparition. Puis au 19^{ème} siècle, des fusils modernes ont été développés et la chasse a encore gagné en popularité. Les chasseurs ont commencé à se regrouper. Au 20^{ème} siècle, la chasse a été réglementée. La délivrance de permis a été mise en place, et des quotas introduits pour chaque espèce, pour respecter la protection des animaux en danger d'extinction et des espèces menacées. Qu'en est-il de nos jours ? Pour le savoir, j'ai rencontré Didier Belotti qui a bien voulu répondre à mes questions.

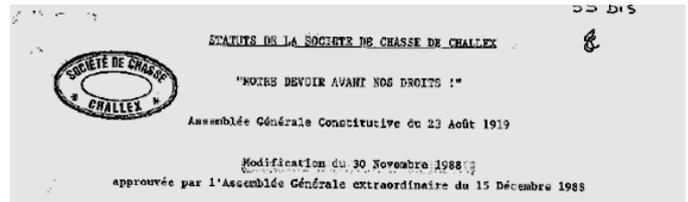
Bonjour Didier, depuis quand êtes-vous chasseur ?
Depuis 2010. J'ai commencé assez tardivement, à Saint Jean-de-Gonville. Il faut dire que dans ma famille, il y avait peu de chasseurs et que souvent, on l'est de père en fils. Depuis que j'ai emménagé à Challex, en 2018, je suis sociétaire de la Société de Chasse Challaisienne, car on doit chasser là où on est résident. Il existe toutefois des cartes "non résident" à l'année, qui permettent à des chasseurs d'autres villages de chasser sur la commune de Challex.

Pouvez-vous nous donner quelques indications sur la Société de Chasse Challaisienne ?

Les 1er statuts de la société datent du 23 août 1919. Lors de leurs modifications, le 30 novembre 1988, on dénombrait 33 adhérents, tandis qu'actuellement, nous sommes 16, dont 2 femmes. Vous pouvez découvrir le nom des sociétaires de l'époque sur l'extrait ci-joint. Nous sommes organisés comme toute association loi 1901 : nous avons un président, un trésorier, un secrétaire. Nous payons une cotisation annuelle, qui sert entre autres à payer les bracelets (ou bagues)* de gibier que nous sommes autorisés à tuer. La surface dont nous bénéficions à Challex est d'environ 500 ha.

*Chaque animal tiré dans le cadre du plan de chasse attribué par la Fédération départementale des

chasseurs doit être marqué d'un bracelet à l'endroit même où il a été tué avant tout déplacement de celui-ci.



Et en ce qui concerne votre organisation ?

La chasse est interdite dans l'Ain tous les mardi et vendredi. L'ouverture est toujours le 2^{ème} dimanche de septembre et la fermeture, cette année, le 29 février,

Grappeline

sauf que pour le sanglier, en raison des nombreux dégâts qu'ils occasionnent, la fermeture est décalée au 31 mars. En cas de sol enneigé (plus de 25 cm), la chasse est interdite. Des battues sont organisées pour traquer le gros gibier les samedi, dimanche et jeudi. Les lundi et mercredi sont réservés à la chasse individuelle du gibier à plume, qui est également autorisée les jeudi, samedi et dimanche.

D'un point de vue pratique, on voit que l'habillement a beaucoup évolué, depuis la tenue de camouflage, jusqu'aux vêtements fluo repérables de loin. Pouvez-vous nous éclairer ?

En battue, la veste ou un gilet fluo réglementaire orange est obligatoire, pour des raisons de sécurité. Les promeneurs sont d'ailleurs invités à utiliser également des vêtements voyants, afin d'être visibles. Pour les chasseurs individuels, chassant la plume, par exemple, une casquette fluo est recommandée et souvent portée. Beaucoup d'importance est accordée à la sécurité et vous aurez sûrement remarqué les panneaux de signalisation de plus en plus grands indiquant une "chasse en cours" que nous sommes obligés d'installer.



Panneau de signalisation

Quant aux armes, quelles sont les règles à observer pour détenir une arme et s'en servir ?

L'obtention d'un permis est obligatoire. L'âge minimum de 16 ans est requis et les armes doivent être rangées non chargées, dans une armoire forte verrouillée, les munitions stockées séparément, également sous clef. Depuis peu, toutes les armes doivent être enregistrées au SIA (Système d'Information sur les Armes), qui est le site officiel de l'administration française.

La saison de chasse va bientôt se terminer, restez-vous inactifs le reste de l'année ?

*Pas du tout, nous entretenons notre territoire de chasse. Nous nous occupons de la mise en place de miradors, qui sont des postes de tir surélevés, permettant un tir fichant**, pour améliorer la sécurité.*

Nous procédons à la numérotation des postes de chasse, qui permettent de se repérer et devant lesquels tout chasseur doit rester le temps de la battue. Nous effectuons le parcage des cultures, sur demande des agriculteurs, pour lutter contre les sangliers, etc...

** Un tir fichant est un tir pour lequel la balle doit obligatoirement se ficher dans le sol à une distance très courte et visible derrière l'animal tiré.



Mirador



Numérotation - poste de chasse

Qui fixe les règles, par rapport au gibier que vous pouvez prélever ?

L'ONB (Office National de la Biodiversité) définit un plan de chasse qui prend en compte la population des espèces observées et prélevées sur les territoires, qui le compare avec les observations et prélèvements des années précédentes. En début de saison, la société demande un quota de gibier, délivré par l'ONB, qui fournit un nombre de bracelets équivalent. Ces bracelets sont achetés, et non remboursables si l'animal n'a pas été prélevé. D'autres animaux ne nécessitent pas de bracelet et peuvent être chassés selon les règles internes à la société de chasse (le lièvre par exemple).

Remarquez-vous des changements depuis vos débuts ?

Oui, on peut parler de la réduction de la surface de chasse, pour de multiples raisons..., des différences de quantité de gibier, de la modification de la nature, mais aussi de la baisse du nombre de chasseurs, sur la commune de Challex.

Pour conclure, pouvez-vous nous dire ce que vous procure la pratique de cette activité ?

On a parlé plus haut de l'équipement, mais pas de l'animal indissociable du chasseur : son chien !

Grappeline

Tous les chasseurs ont eu un ou plusieurs chiens pour la pratique de cette passion qu'est la chasse. Le Saint Hubert est une race très connue de chien de chasse, mais c'est également notre patron



Tshanca

D'un autre côté, j'aime cuisiner et manger la venaison et la partager avec mes amis et ma famille.

Pour moi, la pratique de la chasse est un savant mélange de proximité avec la nature, gastronomie et convivialité.

Merci beaucoup Didier pour toutes ces informations. De nombreux aspects ont été abordés, mais n'ont pas pu être développés dans cet article car nous manquons de place... Pour résumer, on peut dire que la chasse en France a une longue et riche histoire, qui a évolué au fil du temps pour devenir une activité de loisirs populaire et réglementée. Bien que le nombre de chasseurs ait été réduit de moitié en 35 ans à Challex, aujourd'hui, la chasse est pratiquée par des millions de personnes en France, et continue d'être une partie importante de la culture française.

Photos de Didier Belotti

HOMMAGE



Hommage à

EMILIA

Nous avons été réunis pour rendre un dernier hommage à une femme remarquable EMILIA DAVIT née BOSONIN qui a eu un parcours exemplaire.

Née le 31 juillet 1928 à Donnas en Italie, huitième d'une grande famille de 9,

elle était la dernière en vie de la fratrie.

Dès son enfance, elle a travaillé dur. Ses innombrables montées et descentes à Ipian Outrefer, chargée de bois, lait, fromage ont usé prématurément ses genoux.

Malgré l'époque difficile, les restrictions, la peur, la guerre, elle se sentait privilégiée de n'avoir jamais connu la faim.

C'est de son enfance qu'elle a puisé sa force de caractère, son énergie, sa sensibilité et également sa grande inquiétude face à la vie.

Jeune adulte elle part travailler en Suisse, à Dardagny où elle fait la rencontre d'Etienne lui aussi venu d'Italie du Piémont, Val Pellice.

Ils se marieront en janvier 54. Ils vécurent ensemble presque 60 ans, eurent 5 enfants, 13 petits enfants, 17 arrière et elle connut même un arrière arrière petit-fils. Toute une lignée !

La famille était toute sa vie. Elle en a pris grand soin, comme de son jardin.

Tu as semé de bonnes graines que tu as entretenues, soignées, arrosées sans jamais compter.

Que d'énergie tu as tant donnée.

Des levers aux aurores pour aller travailler aux vignes et revenir avant le lever des enfants pour préparer le petit déjeuner.

Les diners toujours prêts, savoureux même avec 2 services pendant les changements d'heure.

Tu faisais tout, intérieur et extérieur, cuisine, nettoyage, couture (les 3 filles habillées pareil), travaux de peinture et tapisserie, poules, lapins, vignes, jardin bio avant l'heure.

On mangeait des légumes venant du potager à l'assiette.

Tu as eu le plaisir de faire bâtir une maison en Italie pour ta famille et où tu aimais te rendre pour visiter tes frères et sœurs et après neveux et nièces.

Suite à une mauvaise chute, tu as quitté ta maison et dû passer tes 4 dernières années en Ephad, toujours bien entourée.

Tu as réussi à conserver ta lucidité et ton goût pour la lecture, les visites quotidiennes de ta famille te donnaient beaucoup de joie.

Merci, tu as tant fait, mère aimante, forte, une battante jusqu'à la fin.

Tu as toujours été courageuse, vaillante et résiliente.

Nous aurions tous souhaité une fin moins difficile mais comme toute ta vie tu l'as terminée sans te plaindre.

Tu peux maintenant reposer en paix et rejoindre comme tu le souhaitais tes chers disparus.

Surtout ne te fais plus de soucis, douce maman, tu nous a transmis la force, ton énergie, tu nous as fait forts.

Ton héritage est inestimable.

Tu resteras à tout jamais dans nos cœurs.



Ça c'est chouette !

La population de **chouettes effraie** en France décline en raison de plusieurs facteurs interconnectés. L'intensification agricole et l'usage accru de pesticides réduisent leurs habitats et sources alimentaires. Les rénovations de vieux bâtiments limitent leurs options de nidification. Les collisions routières et avec des structures vitrées augmentent leur mortalité. De plus, les changements climatiques perturbent leurs cycles de reproduction. Il y a 50 ans, ces impacts étaient moins prononcés, permettant une population plus robuste. La conservation de leur habitat naturel et la sensibilisation sont cruciales pour inverser cette tendance...

Les effraies des clochers pourraient donc bientôt devenir les nouvelles gardiennes de l'église de Challex, si l'on en croit une initiative locale visant à installer un nichoir dans le clocher. Ce projet, qui a des airs de conte médiéval, promet de nombreux bienfaits pour l'écosystème et la communauté, tout en soulignant quelques précautions à prendre.



Le principal attrait de ces oiseaux nocturnes réside dans leur capacité à réguler naturellement les populations de nuisibles. Agiles prédatrices, les chouettes effraie sont réputées pour leur appétit de rongeurs, offrant ainsi une alternative écologique aux pesticides. Elles se posent en véritables alliées des agriculteurs et des riverains, protégeant récoltes et habitations.

La biodiversité locale serait une grande gagnante. Les chouettes effraie, indicatrices d'un environnement sain, contribuent à la santé de l'écosystème. Leur présence dans le clocher serait un signe fort de la richesse naturelle de Challex.

Au-delà de l'aspect environnemental, le projet est une aubaine éducative. Les écoles et les habitants pourraient bénéficier de programmes de sensibilisation à la biodiversité et à la conservation des espèces, transformant ainsi le clocher en une salle de classe à ciel ouvert.



Néanmoins, toute médaille a son revers. Les chouettes effraies régurgitent en effet les « pelotes de réjection » à l'intérieur ou à proximité de leur site de nidification, souvent sur le sol de la cavité où elles se reposent ou nichent, comme dans les granges, les clochers ou les vieux bâtiments. Ces pelotes fournissent aux chercheurs de précieuses informations sur le régime alimentaire et l'écologie des chouettes. Un placement stratégique du nichoir dans le clocher et un entretien assidu seront donc essentiels.

Durant la saison de reproduction, la chouette aime se faire entendre. Pour éviter les potentielles nuisances sonores, une étude de l'emplacement idéal du nichoir devra être menée.

L'idée d'accueillir des chouettes dans le clocher de Challex (et non pas dans l'église elle-même !) est enthousiasmante, mais elle requiert une mise en œuvre réfléchie. La consultation d'experts en faune sauvage sont déterminants pour que chouettes et humains cohabitent en harmonie. Un équilibre délicat, mais dont les avantages potentiels valent bien quelques roucoulements nocturnes !

Michel Peter

Vie associative

Association L'Ost, Fenris Úlfar



L'aventure de Fenris Úlfar débarque dans le pays de Gex grâce à l'association "l'Ost Fenris Úlfar" basée dans notre belle commune de Challex.

Voyagez dans le temps et vivez l'histoire. Explorez les débuts du Moyen Age à travers de nombreuses activités d'archéologie vivante.

L'Ost participe à de nombreux événements culturels dans lesquels le public découvre le quotidien du onzième siècle grâce à la reconstitution de costumes, d'artefacts et d'un campement médiéval.

L'Ost Fenris Úlfar c'est aussi de nombreux événements privés où l'immersion est totale, mélange de savoir-faire, d'aventures et d'archéologie.

L'association propose aux collectivités et aux fêtes locales ses services d'animations pédagogiques et de spectacles réalistes, tout public. N'hésitez pas à nous écrire pour une collaboration future.

Nous vous proposons, à vous, que vous soyez passionnés d'histoire où à la recherche d'aventure et d'intensité, de rejoindre nos rangs. Que ce soit pour apprendre, expérimenter et partager autour de l'artisanat de cette période, vivre sur notre camp des aventures qui vous transporteront hors de votre quotidien, ou que ce soit dans la pratique du combat sportif médiéval.

Nous pratiquons le combat sportif lors de vrais affrontements sans chorégraphie.

L'entraînement a lieu à Challex, sous la Halle, le mercredi soir de 19h à 20h30.

Nous utilisons des équipements adaptés reconstitués à partir de nos recherches historiques. Par le combat nous expérimentons leur maniement.

Les affrontements se font à la touche franche et peuvent rassembler jusqu'à 800 combattants.

Nous voyageons à travers toute la France et l'Europe pour participer aux plus grands rassemblements existants.

Tu veux relever un défi et partir à l'aventure ? Rejoins-nous !

Viens à notre rencontre un mercredi soir ou écris-nous sur :

loupsdefenrirost01@gmail.com

ou par téléphone au **06 29 63 63 29**

L'Ost t'attend !

<https://www.youtube.com/watch?v=qSoqqIUEsQE>



Vie associative

Union Sportive de Challex



Cette année les équipes U13 et U15 de l'USC partent pour un tournoi international de football en Autriche au mois de mai. Afin de financer une partie de ce voyage, une soirée italienne est organisée par les U15 aidé du club et des parents.

Après un repas aux couleurs de l'Italie, Gaetan Czaja fera une démonstration et une initiation pour les plus courageux de football freestyle.

Le groupe Zikos permettra de finir sur la piste de danse.

Attention, soirée sur réservation !

Groupe histoire locale



Groupe histoire locale

Contacts : G. Dallemagne au 04 50 59 10 37

groupehistoire.cha@orange.fr

Toujours chercher, conserver, partager, participer,
sensibiliser, valoriser

La chronique d'Arnold Uijttewaal

Le Rhône, un fleuve pas si tranquille ! Suite

Toponymie :

Le nom du fleuve est attesté sous les formes Rhodanus en 62 avant J.C. [Jules César, De bello gallico, Liv I, c. 6], Rodanus fluvius en 869, Rodonus en 915, Rodeno volvente en 941, Aqua Rodani en 1265, Rozer au XIII^e siècle, Aqua Rodagni en 1460, la rivière de Rosne en 1492, Aqua Rodanni en 1493.



Selon la légende, le nom de ce fleuve remonte à la venue de Grecs en provenance de Rhodes.

En effet, ils vinrent faire du commerce avec la bourgade Ligure située sur le haut de la colline de l'Hauture, Thelinée (plus tard Arles) située juste au-dessus d'un fleuve important, qui se dirigeait vers la Méditerranée toute proche.

Ces grecs de Rhodes lui donnèrent le nom de leur ville, Rhodes d'où par la suite le couloir rhodanien et plus tard les Romains le nommèrent Rhodanus. **Pline l'Ancien**, dans son **Histoire naturelle** (ci-contre) estimait que le Rhône tire bien son nom de Rhoda ou Rhodanusia, colonie de Rhodiens bâtie jadis à l'une de ses embouchures, aux environs d'Aigues-Mortes.

En réalité, le nom est préceltique ou plus probablement celtique, même si les plus anciennes attestations du nom se trouvent chez les auteurs grecs ou romains.

Albert Dauzat propose un radical indo-européen *rod-, alternance de *red- « couler », suivi par un suffixe atone pré-latin -ānus. Mais il n'exclut pas un préfixe intensif ro- et le radical celtique ou pré-celtique dan-. Cette hypothèse est corroborée par **Pierre-Yves Lambert** qui signale le même élément danu- dans le nom celtique du Danube (Danuuios) et le rapproche de l'irlandais dánae « audacieux, hardi, violent ». Une racine indo-européenne *dānu- « fleuve » se retrouve

rait dans le nom du Don, de *dā- « couler ».

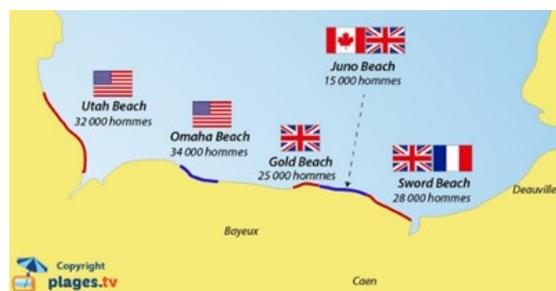
Le Rhône a donné son nom :

- au département français du Rhône ;
- au département français des Bouches-du-Rhône ;
- à l'ancien département révolutionnaire de Rhône-et-Loire ;
- à l'ancienne région française Rhône-Alpes et la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- à une appellation viticole renommée.

Notes : Pline l'Ancien (en latin *Caius Plinius Secundus*), né en 23 apr. J.-C. à *Novum Comum* (l'actuelle Côme) dans le nord de l'Italie et mort en 79, à Stabies (en latin : *Stabia*), près de Pompéi, lors de l'éruption du Vésuve. Il est l'auteur d'une monumentale encyclopédie intitulée *Histoire naturelle* (*Naturalis Historia*), publiée vers 77 (37 volumes). Ce document rassemble le savoir de son époque. **Albert Dauzat**, 1877- 1955 linguiste français, ses travaux sont considérés comme pionniers pour la France dans le domaine de la toponymie. **Pierre-Yves Lambert**, né le 30 mai 1949, un linguiste français, est chercheur au CNRS en Sciences historiques et philologiques, spécialiste des langues et littératures celtiques (*Wikipédia*).

2024 année mémoire Appel à contributions

- 110^{ème} anniversaire de la déclaration de guerre (août 1914)
- centenaire de l'inauguration du monument aux morts de Challex (juillet 1924)
- Débarquement de Normandie (juin 1944)
- 80^{ème} anniversaire de la Libération de Challex et du Pays de Gex (août 1944)



Si vous ou des proches (toutes nationalités) avez participé à ces événements dans la région ou dans d'autres lieux ou pays,

POUR NOTRE EXPOSITION,
merci de nous prêter photos, documents, de nous confier écrits, souvenirs, anecdotes ayant trait à ces événements.

Ils vos seront restitués après numérisation

Vie associative

Association jeunes, loisirs et culture



Pas de neige cet hiver ? Dessinons-la ! L'atelier de peinture de L'AJLC vous présente ses créations hivernales. Pour rejoindre le groupe des jeunes artistes contactez Ludmila Beyer au +33 616 06 33 99 ou par mail : lubeyer@yahoo.fr

Photos de Ludmilla Beyer



Vie associative

Association jeunes, loisirs et culture



Le week-end des 10 et 11 février, l'Atelier Danse se déplaçait, comme chaque année, à Bourg en Bresse pour présenter quelques élèves au concours régional de la Confédération Nationale de Danse.

Après un mois de janvier intense en répétitions, c'est avec un mélange de trac et d'excitation que les élèves ont présenté sur la scène du théâtre leur variation individuelle imposée ainsi qu'un ballet chorégraphié par leur professeur.

Les élèves ont été récompensés comme suit :

3^{ème} prix pour Faustine et Estella

2^{ème} prix pour Alicia, Erica, Elisa, Béatrice ainsi que Thaïs, Élodie et Zoé en catégorie avancée.

Sont sélectionnés pour le concours national à Lyon en mai:

1^{er} prix: Amélie, Eleanor, Victoria, Jade, Noémie ainsi que Marta en avancée

1^{er} prix à l'unanimité: Leia et Sacha. Ce dernier s'est également vu attribuer la coupe coup de cœur du jury ainsi qu'un stage à l'École Nationale de Danse de Marseille

1^{er} prix avec Félicitations et coup de cœur du jury : le ballet Le soldat.

Au-delà des résultats exceptionnels de nos élèves, nous retiendrons surtout l'ambiance, l'entraide et la sincère camaraderie qui ont régné ce week-end. C'est ce qui fait notre force et notre plus grande fierté. Mention spéciale à Manon et Alix qui étaient là pour encourager leurs camarades.

Avant notre déplacement à Lyon pour le concours national, d'autres projets tout aussi excitants arrivent. En provenance de New York, le chorégraphe Eric Campros nous fait l'honneur de revenir à Challex pour 2 week-ends qui se termineront par une présentation de fin de stage à Vulbens le 1/04. L'entrée est libre, nous vous attendons nombreux. Le très populaire Wine & Wiggle sera à nouveau au programme, pour tous dès 18 ans. Le concept est très simple, autour d'un verre de vin, danseurs et novices se retrouvent pour le cours le plus convivial qui soit. Venez avec votre verre vide nous nous occupons du reste. Chorégraphie, ambiance et bonne humeur assurées par le dynamique Éric.

Renseignements et inscriptions sur le site de l'Atelier Danse : <http://dansechallex.e-monsite.com>

Photos prises par des membres de l'Atelier Danse.



Poivre & Sel



Nous avons débuté nos rencontres de 2024 aux couleurs de la Provence en pensant bien fort à Claire-Lise qui aurait aimé cette journée. Le souffle de Saint-Valentin a également apporté un temps de souvenirs et d'amusement.

Notre prochaine rencontre :

Mardi 12 mars dès 11h00,

Salle Saint-Maurice,

nous organiserons une raclette suivie de jeux de société. Merci de vous inscrire au plus vite auprès de Josiane Davet :

Tél. **06 70 62 60 65** ou josianedavet@orange.fr au plus tard le mardi 5 mars au soir.

Dans l'attente de nous retrouver le comité va travailler sur le programme à venir et espère répondre à vos envies de détente. Il vous adresse toutes ses amitiés.



Table provençale, photo faite par Eliane Dallemagne

Bibliothèque municipale



Chers lecteurs et lectrices de tout âge, chers visiteurs occasionnels de la bibliothèque.

Il ne vous a certainement pas échappé que dans le précédent numéro, celui de février, il n'y avait aucun article mentionnant les nouveautés du mois (ces dernières attendaient pourtant bien sagement en rang serré, leur mise en place).

Nous avons pris la décision de ne plus annoncer la liste des nouveautés dans le Petit Challaisien, pour des raisons de logistique. Vous les trouverez chaque début de mois, affichées à l'entrée et dans la bibliothèque.

Nous proposons, chaque mois, une dizaine de nouveaux ouvrages, de l'imagier pour les plus jeunes, au

roman policier adulte en passant par les bandes dessinées et les documentaires. Notre fond de compte actuellement plus de 7500 ouvrages pour tous les âges et de tout genre.

Mais qui choisit ces livres ? Et quel parcours suivent-ils avant de se retrouver sur l'étagère « nouveautés » ?

Les bénévoles établissent une liste de propositions d'achat, basées sur les habitudes de lectures du public, sur des envies personnelles, sur des conseils et avis de libraires ou sur les commentaires trouvés dans des blogs et autres publications de professionnels. Nous essayons d'offrir une sélection diversifiée d'ouvrages afin de satisfaire au mieux tous nos lecteurs.trices.

Chaque lecteur, trices, quel que soit son âge peut également participer et faire des suggestions d'achat. Un cahier est à disposition sur la petite table près du bureau.

Mais le chemin est encore long jusqu'au moment où le lecteur ou la lectrice trouvera – enfin – le livre tant convoité, disponible au prêt, pour pouvoir l'emporter



Les livres sélectionnés sont commandés ou achetés directement à la librairie. Une fois la commande arrivée – certains ouvrages peuvent être en rupture de stock – ou mettre plusieurs jours/semaines pour arriver jusqu'à chez nous – nous nous empressons d'aller les

et le dévorer – pendant 1 mois - à la maison. chercher – en voiture – et les ramener précieusement à la bibliothèque. Ils seront ensuite catalogué - ce qui n'est pas une mince affaire – enregistrés dans le logiciel de prêt, puis soigneusement protégés sous une couverture de plastique - tâche réalisée par les mains expertes de nos spécialistes – pour être finalement déposés, bien en évidence, sur leurs étagères respectives.

Du temps et de l'huile de coude.... Pour une équipe de bénévoles parfois en décalage avec les délais de rédaction du journal municipal.... Ce qui explique la décision ci-dessus.

Nous espérons que cette démarche ne perturbera pas trop vos habitudes et que vous aurez plaisir à venir découvrir nos nouveautés sur place.

Nous continuerons à communiquer avec vous, au travers d'articles traitant de sujets divers et variés en lien avec la lecture, les livres, les expositions, votre bibliothèque.

La suite, au prochain numéro.

Vie associative



Le Sou des écoles

Vie à l'école

Construire un bateau et son village, un palais, un train, un aqueduc ou encore des gratte-ciels, rien ne semblait trop compliqué pour les petits bâtisseurs de Challex qui ont bénéficié de l'aide du centre de Kaplas de Lyon. Il en faut de la discipline, de la minutie et de la patience pour mettre en scène plus de 15 000 kaplas. De la Petite Section au CM2, tous ont participé et ont eu le bonheur d'exposer leurs œuvres aux parents.

L'animation sur 2 jours a été financée par le Sou des Ecoles pour un montant de 1250 €.



Carnaval 2024

Et quel mois chargé que ce mois de février 2024 puisqu'après notre animation Kaplas nous avons organisé le traditionnel carnaval sur le thème du sport.



La météo favorable nous a permis de défiler dans les rues du village avec un petit arrêt sucré à la maison de retraite pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



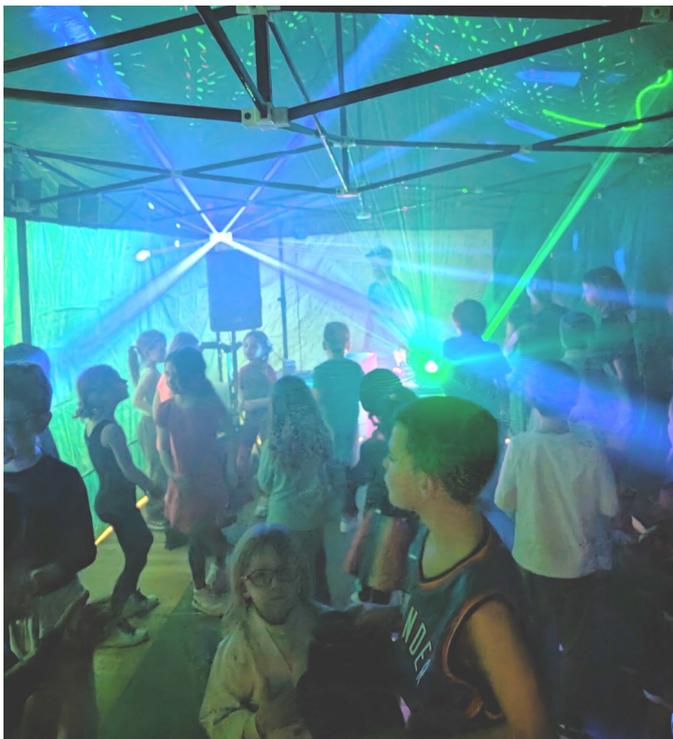
Sont ensuite passés sur scène entre autres de talentueux footballeurs, rugbymen, basketteurs, danseurs, gymnastes, nageurs et judokas... Un grand bravo à nos jeunes chorégraphes en herbe, à notre plongeur, ou encore à notre jeune Charlot. Sans oublier nos jolies maîtresses, chacune représentant un sport différent et

Vie associative

Le Sou des écoles



les parents qui avaient joué le jeu. Après le défilé, place à la fête ! Entre diverses animations, le grand succès de cette année fut la boum installée sous le chapiteau et interdite aux adultes. Les princes et princesses du dancefloor nous ont ainsi dévoilé un déhanché bien prometteur.



Ce fut comme d'habitude une grande joie de partager ces moments avec vous et nous vous attendons tous aussi nombreux pour nos prochaines manifestations. L'équipe du Sou



Photos prises par différents membres du Sou des Ecoles

Les Chasseurs



Opération J'AIME LA NATURE PROPRE 2024

Date :
Samedi 16 mars 2024 à 8h30

Lieu de rendez-vous :
Parking de la Salle Jean-Antoine Lépine

Description :
Collecte de déchets et nettoyage de la nature sur la commune de CHALLEX.
Prévoir bottes ou chaussures fermées, gants, vêtements adaptés à la météo.
Les enfants doivent être accompagnés.

Contact :
didierbelotti72@gmail.com ou 07 85 83 40 05

- Le saviez-vous :**
- 4 000 ans pour que le verre se décompose
 - 3 mois pour que le papier se décompose
 - 1 à 3 ans pour qu'un mégot se décompose
 - 400 à 500 ans pour qu'une bouteille plastique se décompose
 - 10 à 100 ans pour qu'une canette se décompose



La Grappe

Soirées fondue - MERCI !

Nouvelle année, nouvelle édition des soirées fondue. Tous les Grappiens ont eu beaucoup de plaisir à vous servir, à jouer sur scène, et à passer un bon moment avec vous. Vous êtes restés fidèles aux soirées fondue, alors nous vous adressons un grand merci.

Si vous avez aimé l'ambiance de La Grappe et êtes motivés à nous rejoindre, n'hésitez pas à venir assister à notre :

Assemblée Générale
le vendredi 22 mars 2024 à 20h00
Maison Des Sociétés.

Photos prises par différents membres de La Grappe



INSCRIPTIONS RENTREE 2024

Votre enfant fera son entrée à l'école Simone Veil pour la rentrée 2024/2025, merci de prendre note des informations ci-dessous et de vous y conformer pour réaliser convenablement son inscription.

A/ Rentrée en PETITE SECTION : 1ère année de maternelle

Conditions : être résident de la commune, l'enfant doit être âgé de 3 ans **au plus tard le 31/12/2024 (aucune exception à la règle)**.

Documents à fournir le jour de l'inscription :

- **certificat d'inscription** délivré par la mairie (à récupérer en amont en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile **et** du livret de famille)
- photocopie de la pièce d'identité des 2 parents
- photocopie de la pièce d'identité de l'enfant s'il en possède déjà une
- photocopie des vaccins obligatoires à jour soit : Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP) + Coqueluche + Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b + Hépatite B + Infections invasives à pneumocoque + Méningocoque de sérotype C + Rougeole, oreillons et rubéole.
- photocopie du jugement de divorce précisant les modalités de garde le cas échéant

B/ Rentrée dans une autre classe, de la MS au CM2 :

Condition : être résident de la commune

Documents à fournir le jour de l'inscription à l'école :

- **les mêmes que cités précédemment** pour une rentrée en PS
- un **certificat de radiation** émanant de l'ancienne école de l'enfant

Que vous soyez dans le cas A ou B, veuillez **prendre rendez-vous** sur un des créneaux ci dessous **par mail** : ce.0010418z@ac-lyon.fr

Aucune inscription ne sera faite sans RDV ou sans l'intégralité des documents demandés. Les rendez-vous se tiennent à l'école dans le bureau de la directrice, bâtiment maternelle.

Créneaux possibles : entre 8h30 et 11h00 ou entre 13h30 et 17h00

- Vendredi : 08/22/29 mars + 5 avril + 03/24 mai
- Lundi : 12 mars + 09 avril + 21 mai

Il n'est pas nécessaire que l'enfant soit présent lors de l'inscription pour laquelle il faut compter environ 20 minutes : ce sera l'occasion de réaliser la partie administrative.

Une visite de l'école et de la classe de votre enfant sera proposée à la fin du mois d'août (date précise communiquée ultérieurement).

Pour information, un service périscolaire (cantine et/ou garderie) est proposé par la commune, un dossier spécifique est à retirer et à rendre en mairie.

Au plaisir de vous accueillir prochainement dans notre établissement,

Coline Debard, directrice



Memento

Mairie de Challex

216, rue de la Mairie

04 50 56 30 10 ~ challex@challex.fr

Lundi	9h00-12h30	fermée
Mardi	9h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	9h00-12h30	fermée
Jeudi	fermée	14h00-19h00
Vendredi	9h00-12h30	fermée

Le marché communal hebdomadaire

Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30

Bibliothèque municipale

04 50 59 11 98 ~ bibliochallex@gmail.com

Horaires :

Mercredi	16h00-19h00
Vendredi	16h00-19h00

Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90

Horaires du restaurant :

Lundi	12h00/13h30	fermée le soir
Mardi	12h00/13h30	19h00/21h00
Mercredi	fermée la journée	
Jeudi	12h00/13h30	19h00/21h00
Vendredi	12h00/13h30	19h00/22h00
Samedi	12h00/13h30	19h00/22h00
Dimanche	12h00/14h00	fermée le soir

Horaire du dépôt de pain :

Lundi	8h00/14h00	fermé l'après-midi et soir
Mardi	8h00/14h00	17h00/20h00
Mercredi	fermé la journée	
Jeudi	Mardi 8h00/14h00	17h00/20h00
Vendredi	8h00/14h00	17h00/20h00
Samedi	8h00/14h00	17h00/20h00
Dimanche	8h00/14h00	fermé l'après-midi et soir

Vente de pizza :

Du jeudi au samedi aux horaires du restaurant

Inspection de l'éducation nationale

Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Ecole : 04 50 56 44 32

Garderie : 06 83 45 81 81

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens :

04 50 56 46 50

Groupement transfrontalier européen :

08 92 70 10 74

SIEA : Service Client : 04 74 45 09 07

Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement)

04 85 29 20 00

Site de l'agglomération : paysdegexagglomeration.fr puis accueil et faites votre choix

Conseils juridiques gratuits

(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)

Sur RDV au 04 50 41 35 86

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 3646

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Cité administrative Simone Veil

62 rue de Genève 01630 Saint Genis-Pouilly

Sur RDV au 0810 25 01 10

Transport à la demande :

Auprès de la centrale de réservation : 0800 00 67 59

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à

17h00 hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr

Horaires du bus La Plaine-Challex : www.tpg.ch

La Maison des Services Publics Pays de Gex Agglomération :

Pour faciliter vos démarches

167 rue de Genève 01170 Gex

Sur RDV au 04 50 99 99 72

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique : 04 50 41 04 04

Maison des Usagers Gessiens (MUG)

200 rue Edouard Branly, Technoparc,

01630 Saint Genis-Pouilly

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Le mercredi de 8h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 17h00

Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.

Collecte des déchets sur la commune

Mercredi soir dépôt des conteneurs

Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers

Numéro pour demande de bacs à ordures ménagères,

tri, compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00

www.monservicedechets.com

Pour les problèmes de collectes :

collecte@paysdegexagglomeration.fr

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64

(attention, badge obligatoire)

Horaires de mars à octobre inclus

Lundi - vendredi 8h30-11h55 et 13h30-16h55

Samedi 8h30-17h50

Dimanche 9h00-11h50

Fermée les jours fériés

Recyclage : www.sivalor.org

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41

Allo encombrants : 04 50 20 65 86 ou

www.agcr.alfa3.fr

Emmaüs : 04 50 39 34 96 ou www.emmaus74.net

Memento

AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) : 04 50 28 20 50

Horaires de la boutique :

Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30
Samedi 8h45-14h15

Horaires dépôts :

Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45

Services des Centres Départementaux de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex

• **Horaires boutique**

Mardi 14h30-17h30
Mercredi 9h00-12h30 et 14h00-17h30
Jeudi 14h00-17h30
Vendredi 9h00-12h30 et 14h00-17h30
Samedi 9h00-17h30

• **Horaires dépôt**

Lundi 13h30-17h30
Mardi-vendredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30
Samedi 9h00-17h30

SOS ANIMAUX : 04.50.41.74.80

<https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html>

Adoption avec les Ch'amis Gessiens :

06.17.96.19.34 ou **06.88.75.92.70**

Urgences vétérinaires : 3115

www.urgences-veterinaires.fr

Renseignement Centrale téléphonique de l'aéroport de Genève : 00 41 0 900 57 15 00

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

Horaires pour les engins motorisés et bruyants (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) :

pour le bien-être de tous, veuillez les respecter

Lun-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30
Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve : **04 50 82 20 00**

CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois
(Site de Saint Julien-en-Genevois) : **04 50 49 65 65**

Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse :
04 50 83 43 43

Hôpital Cantonal Genève : +41 22 372 33 11

Hôpital de La Tour à Meyrin : +41 22 719 61 11

Appel d'urgence européen : 112

SAMU-urgences médicales-médecin de garde : 15

Pompiers : 18

SAMU - urgences sociales : 115

Pharmacies de garde : 3237

Signalement de logements indignes : 0806 706 806

Signalement violence femmes : 3919

Enfance en danger : 119

Hébergement d'urgence : 115

<http://challex.info/urgence>

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11

Numéros d'urgence

17 ou **Gendarmerie** (Thoiry 04 50 42 12 01)

117 rue des Chenaillettes

01710 Thoiry

Horaires d'ouverture de la gendarmerie

8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi

9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex

Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod, Gex

Du lundi au vendredi sur rendez-vous auprès du centre 15 ainsi que le week-end

Maison médicale multidisciplinaire

110 rue Germaine Tillon, 01630 Saint Genis-Pouilly

Permanence soins infirmiers, sans RDV, tous les jours, dimanche et jours fériés inclus, de 16h00 à 17h00.

Maison médicale multidisciplinaire

106 Grande Rue, 01550 Collonges

Crédit photo : couverture : J-L Altherr

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.

Directeur de publication : Madame le Maire

Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture

Impression : imprimerie Piétri (Gex)

Distribution : Service de la commune

Tirage : 750 exemplaires

Le Petit Challaisien est distribué à l'ensemble des habitants. Il est également disponible sur le site Internet de la commune www.challex.fr

Pour plus d'informations sur la commune, n'hésitez pas à vous connecter sur le site de la municipalité : www.challex.fr

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien d'avril, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr

au plus tard le :

Dimanche 17 mars